

**FORMER. INFORMER..
TRANSFORMER...!**

Cher.e.s ami.e.s,

La vie associative permet la rencontre avec les autres mais aussi avec soi-même, ce travail de **lien social** que vous accomplissez au sein de votre association est **fondamental**. Aujourd'hui, nous souhaitons que **votre attachement** à cette belle cause se confirme par votre **ré-affiliation** à notre fédération, parce qu'**ensemble nous sommes plus forts**.

Rejoindre les 30 000 associations affiliées à la **LIGUE de l'enseignement**, c'est défendre des idées : favoriser le renouveau de la **citoyenneté** et d'une **éducation populaire et laïque**, c'est aussi peser sur les politiques publiques locales et nationales.

Dans cette **période post-confinement**, l'activité associative notamment **peine à redémarrer**. Pourtant, selon les études du **Mouvement Associatif**, les associations expriment de façon quasi unanime le besoin de reprise d'une activité normale, mais dans de bonnes conditions et avec la garantie des soutiens financiers nécessaires. Elles attendent à la fois des moyens techniques (moyens de protection, outils de maintien de la vie associative à distance, aide à la communication) et des moyens financiers (confirmation des subventions, maintien d'une **aide financière exceptionnelle**, besoin de dons).

En conséquence, la **LIGUE de l'enseignement Charente-Maritime**, a **décidé de ne pas augmenter ses tarifs d'affiliation/adhésion pour cette rentrée 2020-2021** tout en continuant à vous proposer différents services énumérés ci-dessous.

Vous trouverez en pièces jointes une partie du dossier d'affiliation à la LIGUE de l'enseignement ; certains documents vous sont envoyés par mail. L'ensemble du dossier est également disponible sur notre site internet **www.laligue17.org**. rubrique « Nous rejoindre / s'affilier ».

Les nouveautés pour cette rentrée :

- **Une réunion gratuite** en partenariat avec la **Sacem** sera organisée en octobre prochain.
- **Trois formations gratuites bénévoles associatifs** sont prévues en novembre prochain. Retrouvez toutes les informations sur notre site internet, rubrique « Nous rejoindre/s'affilier ».
- Depuis 2018, le Règlement Général de Protection des Données personnelles **-RGPD-** s'applique aux fédérations de la LIGUE de l'enseignement et à leurs associations affiliées qui collectent des "données personnelles", c'est-à-dire « toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable directement ou indirectement ». Un mail spécifique concernant ce sujet vous sera envoyé dans le courant du mois d'août.
- Dans le cadre du partenariat national entre la **LIGUE de l'enseignement** et **LUMNI**, votre association pourra accéder à de nombreuses ressources éducatives que vous pourrez mettre à disposition de vos animateur.trice.s. L'accès est possible à partir de www.affiligue.org. N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignements complémentaires.

Sans oublier les outils mis à votre disposition :

- ▼ **www.affiligue.org** qui est toujours performant et qui peut vous apporter de nombreux services. Pour toute question, contactez-nous, nous vous accompagnerons sur son utilisation.
- ▼ **www.apac-assurances.org**, le site pour toutes vos questions d'assurance : déclarer un sinistre en ligne, obtenir un devis ou une attestation, saisir la déclaration de vos activités associatives (fiche diagnostic), etc.
- ▼ **Basicompta** est un logiciel de comptabilité en ligne, **pensé pour les associations**. Outil simple d'utilisation, il répond aux besoins des trésorier.e.s et dirigeant.e.s même novices en comptabilité. Nous vous proposons ce service, contactez-nous, nous vous accompagnerons pour sa mise en place. Nous proposons une formation en novembre prochain.

Nous vous remercions pour votre engagement et vous souhaitons une bonne rentrée associative.

Bien cordialement.

Jacky BOISRON
Président

Dadou KEHL
Secrétaire Général